

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

**Commission permanente du 27 mai 2024**

**Délibération n° CP-2024-3344**

Commission pour avis : **proximité, environnement et agriculture**

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : **Stratégie alimentaire - Festival de l'alimentation 2024 - Appel à participation - Attribution de subventions aux associations retenues - Conventions avec les associations bénéficiaires**

Service : **Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie**

**Rapporteur** : Monsieur Jérémy Camus

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : mardi 7 mai 2024

Secrétaire élu(e) : Monsieur Richard Marion

**Présents** : M. B. Artigny, M. P. Athanaze, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blanchard, Mme L. Boffet, Mme C. Brossaud, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, M. J. Camus, Mme S. Chadier, M. P. Charmot, M. P. Cochet, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. J-L. Da Passano, M. R. Debû, Mme N. Dehan, Mme H. Duvivier, Mme R-F. Fournillon, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, Mme H. Geoffroy, M. M. Grivel, Mme A. Gersperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, Mme Z. Khelifi, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, M. J-M. Longueval, M. R. Marion, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, M. J-C. Ray, Mme S. Runel, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

**Absents excusés** : Mme F. Asti-Lapperrière (pouvoir à Mme R-F. Fournillon), Mme F. Benahmed (pouvoir à M. B. Badouard), M. G. Gascon (pouvoir à Mme D. Corsale), M. C. Geourjon (pouvoir à Mme N. Frier), M. L. Lassagne (pouvoir à Mme D. Nachury), Mme M. Picot (pouvoir à Mme C. Panassier).

**Commission permanente du 27 mai 2024****Délibération n° CP-2024-3344**

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Stratégie alimentaire - Festival de l'alimentation 2024 - Appel à participation - Attribution de subventions aux associations retenues - Conventions avec les associations bénéficiaires

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

La Commission permanente,

Vu le rapport du 3 mai 2024, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

**I - Contexte**

Par délibération du Conseil n° 2019-3625 du 24 juin 2019, la Métropole a adopté une stratégie alimentaire métropolitaine co-construite avec les acteurs du territoire et dont la finalité consiste à permettre l'accès de tous les habitants à une alimentation de qualité.

Le projet alimentaire du territoire lyonnais a été labellisé projet alimentaire territorial de niveau 1 (en émergence) par l'État le 1<sup>er</sup> juin 2021, au titre du programme national pour l'alimentation. Les deux piliers de ce projet sont la résilience du territoire en lien avec la consolidation des filières de proximité et la justice alimentaire.

La Métropole porte une politique en faveur d'un territoire nourricier afin d'assurer, à long terme, l'accès pour tous à une alimentation saine, à des coûts environnementaux, sociaux et économiques acceptables. L'un des axes du plan alimentaire territorial de la Métropole porte sur le changement de pratiques alimentaires et des modes de consommation des habitants pour renforcer la résilience du territoire.

La mobilisation des habitants visant à une évolution de leurs pratiques alimentaires, mais aussi des modes de consommation, est un enjeu crucial pour renforcer la résilience du territoire. Pour accompagner chacun et chacune vers une alimentation saine et dans le respect des écosystèmes, la Métropole lance un festival de l'alimentation annuel et grand public. La 1<sup>ère</sup> édition aura lieu du 14 au 27 octobre 2024.

**II - Objectifs du festival de l'alimentation 2024**

L'objectif est de faire (re)découvrir aux habitants les initiatives du territoire, les amener à réfléchir sur les enjeux alimentaires et échanger autour des bonnes pratiques à travers diverses animations et temps conviviaux. Ce projet s'appuiera sur une communication événementielle forte mettant en visibilité des initiatives déjà existantes et pour donner sens, cohérence et lisibilité aux messages de la collectivité en faveur :

- d'une agriculture orientée autour des circuits courts,
- d'un approvisionnement local et de saison, respectueux du vivant, issu notamment de la filière bio,
- de la promotion d'une alimentation saine, accessible à tous,
- de la cuisine faite-maison, avec des produits frais, de saison et de la lutte contre le gaspillage.

Les acteurs mobilisés et invités à participer pourront être :

- des producteurs bio ou en circuit court avec des débouchés locaux,
- des jardins collectifs ou partagés,
- des acteurs de la transformation locale,
- des tiers-lieux,
- des épiceries sociales et solidaires, des magasins proposant une offre bio et locale, à la condition de proposer des animations et dégustations gratuites,
- des restaurants collectifs ou commerciaux avec une offre bio et locale,
- des instituts de formation et de recherche,
- des associations agissant sur ces mêmes sujets.

La Métropole a lancé un appel à participation active jusqu'à la mi-mai auprès de l'écosystème local et des communes qui vise à :

- construire collectivement une programmation variée, pédagogique et festive permettant aux habitants de (re)-découvrir les initiatives locales autour de l'agriculture et de l'alimentation, et les acteurs du territoire qui les portent,
- soutenir ces initiatives par une mise en visibilité et une communication forte auprès du grand public,
- mettre en lien les structures proposant des animations et d'autres prêtes à mettre à disposition des lieux, locaux, ou infrastructures,
- soutenir financièrement certaines animations portées par des associations. Ce dernier point a fait l'objet d'un appel à projets dont les lauréats sont présentés ci-dessous.

Ainsi, la programmation sera finalisée courant juin pour commencer à communiquer sur cet événement dès le début de l'été et de manière active dès début septembre.

Enfin, la semaine du 14 octobre verra aussi des animations en restauration collective au sein des collèges et la mobilisation des acteurs de la restauration collective (restaurant administratif, Communes -écoles-, Région -lycées-, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, restaurants d'entreprises).

### **III - Soutien aux projets associatifs issus de l'appel à projets**

Dans le cadre du festival de l'alimentation 2024, la Métropole propose de soutenir financièrement un certain nombre de projets associatifs.

Il a été annoncé une enveloppe prévisionnelle de subventions de 40 000 € répartie entre les associations retenues selon les critères suivants :

- la qualité (adéquation entre le thème du festival et le contenu de l'action, action multipartenariale, action abordant plusieurs thématiques) et la viabilité financière des projets (coût du projet, capacité financière et humaine du candidat à mettre en œuvre le projet proposé),
- le nombre de personnes touchées,
- leur répétition sur les deux semaines, dont les week-ends,
- le lieu de l'animation pour un équilibre à l'échelle du territoire métropolitain.

La subvention ne peut s'élever à plus de 3 000 € par projet et ne peut excéder 80 % des coûts totaux de la mise en œuvre du projet retenu. Les acteurs pouvant avoir une valorisation commerciale grâce à l'animation sont exclus.

Un comité de pilotage réunissant la Métropole, la Chambre d'agriculture du Rhône, Agribio Rhône et Loire, Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes et Territoire à VivreS Grand Lyon s'est réuni le 5 mars 2024 et a retenu 24 projets.

Il est ainsi proposé à la Commission Permanente de soutenir les projets présentés ci-dessous et validés par le comité de pilotage, pour des montants de subvention en fonctionnement allant de 500 € à 3 000 €.

Association	Nom de l'action	Projets	Montant global du projet du projet éligible (en €)	Participation Métropole (en € nets de taxe)
Bellebouffe	La Fête de la courge musicale	soupe géante et ateliers ludiques et d'expression autour de l'alimentation en partenariat avec le P'tit jardin de la Saulaie, Singa, La Cloche et Le Faitout	2 473,40	1 900
Le Booster de Saint-Jean	L'îlot vert en fête	visite du tiers lieu, exposition sur l'histoire agricole du quartier, musique	3 470	2 000
Centre social des Etats-Unis (Lyon 8ème)	Disco-soupe des États	projection débat, atelier cuisine et disco soupe	2 085	1 500
Centre social Mosaïque (Feyzin)	Manger bon	nombreuses animations sur la quinzaine : visite de jardin, café philo, ateliers de cuisine, cueillette avec plusieurs partenaires, etc.	6 151	2 500
Centres sociaux et culturels de La Mulatière	Bonne bouffe et numérique	ateliers pour tous les âges et Combat des chefs	11 000	1 500
Conscience impact écologique	Animations sur la transition alimentaire	atelier cuisine avec Récup et Gamelles et une action de décryptage des étiquettes alimentaires	1 035	800
Le Vraquier - collectif théâtral	Théâtre culinaire	pièce de théâtre humoristique ayant pour sujet des recettes de cuisine	1 500	1 200
Cosmos - culture et écologie	Jardins nourriciers, jardins émancipateurs	visite des jardins familiaux de Gerland puis projection d'un film à la Maison de l'environnement	2 655	1 400
Espace créateur de solidarités	Fête de la soupe : de la graine à l'assiette	Fête de la soupe avec visite de jardin, exposition sur les balades alimentaires et troc de graines	3 000	2 400
Football écologie France	Football et alimentation durable	animations (ciné-débat, fresque écologique et conférence de presse et goûter) en partenariat avec l'Olympique Lyonnais autour de la pratique sportive et de l'alimentation	5 000	2 700
Gaïa Lyon	Des liens fertiles pour une terre solidaire	animations au jardin de la Sarra (graines, semis) et fresque de la biodiversité	1 000	500
Graines urbaines	Fêtes des récoltes	célébration des récoltes avec ateliers de cuisine, invitation de tous les jardins collectifs du quartier à participer, repas partagé avec les produits du jardin	4 000	1 872
Jardin d'avenir	Lutte contre la précarité alimentaire étudiante	ateliers cuisine économique avec les produits du jardin et fresques de l'alimentation	3 180	2 400
Ka'fet O Mômes	Ka fête ô Miams	série d'animations sur plusieurs jours (vélo <i>smoothies</i> , création artistique et gourmande, concours de soupe, etc.)	2 589	1 000
Kaypacha	Grande rando de l'alimentation	randonnées culturelles jalonnées de visites des lieux/acteurs/histoire agricole et alimentaire	8 600	3 000
La foule en délire	La ronde des saisons	spectacles jeune public sur la jardin et l'alimentation au fil des saisons	1 743	1 200
Fourchette d'or	Bien dans son assiette, bien dans sa tête !	ateliers cuisine sur les produits de saison et la santé avec un diététicien	4 425	1 000

Association	Nom de l'action	Projets	Montant global du projet du projet éligible (en €)	Participation Métropole (en € nets de taxe)
La Manufacturette	<i>Low tech</i> : du jardin à l'assiette	temps fort au jardin partagé avec la cuisine mobile <i>Low tech</i> , repas participatifs, chantiers et ateliers participatifs.	1 430	980
Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes	Santé, agriculture et biodiversité : tout est lié !	visite à deux voix d'une exploitation maraîchère bio à Collonges-au-Mont-d'Or, ateliers participatifs pour des petits aménagements en faveur de la biodiversité et stand sur un marché forain à Lyon avec un autre producteur bio	3 685, 53	2 948,42
Maison des familles de Villeurbanne	Non au mal manger	création d'un spectacle en deux parties (Kamishibaï et théâtre forum) par des familles à partir de leur vécu sur l'injustice alimentaire	27 000	2 500
On the Green Road	Voyage local : nature et gastronomie	itinérance au cœur de Lyon valorisant des initiatives variées sur l'alimentation, projection du film <i>Agrofrangins</i>	2 358	1 500
Potinambour	Visite à la ferme	visite d'une ferme maraîchère à Lyon, découverte de l'histoire agricole lyonnaise et goûter partagé	900	700
Recup et Gamelles	Marmitouille et soirée gastronomique	ateliers de cuisine suivis d'une dégustation dans la rue, ouverte à tous les passants et soirée gastronomique ultra locale à la <i>Recuperia</i>	2 010	1 500
The Greener good	Jeux de piste et des étiquettes	jeux sur le décodage d'étiquettes de produits alimentaires et jeu de piste responsable	2 090	1 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

### DELIBERE

#### 1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 40 000,42 €, au profit des associations retenues dans le cadre du soutien aux animations proposées à l'occasion du festival de l'alimentation 2024 et réparties comme suit :

- 1 900 € au profit de l'association Bellebouffe,
- 2 000 € au profit de l'association Le Booster de Saint-Jean,
- 1 500 € au profit de l'association centre social des Etats-Unis à Lyon 8ème,
- 2 500 € au profit de l'association centre social Mosaïque à Feyzin,
- 1 500 € au profit de l'association centres sociaux et culturels de la Mulatière,
- 800 € au profit de l'association Conscience impact écologique,
- 1 200 € au profit de l'association le Vraquier - Collectif théâtral,
- 1 400 € au profit de l'association Cosmos - culture et écologie,
- 2 400 € au profit de l'association Espace créateur de solidarités,
- 2 700 € au profit de l'association Football écologie France,
- 500 € au profit de l'association Gaïa Lyon,
- 1 872 € au profit de l'association Graines urbaines,
- 2 400 € au profit de l'association Jardin d'avenir,
- 1 000 € au profit de l'association Ka'fet O Mômes,
- 3 000 € au profit de l'association Kaypacha,
- 1 200 € au profit de l'association La foule en délire,
- 1 000 € au profit de l'association Fourchette d'Or,
- 980 € au profit de l'association La Manufacturette,
- 2 948,42 € au profit de l'association LPO Auvergne-Rhône-Alpes,
- 2 500 € au profit de l'association Maison des familles de Villeurbanne,

- 1 500 € au profit de l'association On the Green Road,
- 700 € au profit de l'association Potinambour,
- 1 500 € au profit de l'association Recup et Gamelles,
- 1 000 € au profit de l'association The Greener Good.

b) - les conventions à passer entre la Métropole et chacun des bénéficiaires définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

**2° - Autorise** le Président de la Métropole à signer lesdites conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 40 000,42 € TTC, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2024 et suivants - chapitre 65 - opération n° 0P32O5673.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 28 mai 2024**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240527-322103-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 mai 2024 Date de réception préfecture : 28 mai 2024
---